

FUSION Les présidents des quatre communes du Haut-Plateau ont porté le projet devant près de 500 citoyens.

Une première séance sereine

PATRICK FERRARI

Ils faisaient face aux citoyens pour la première fois avec l'entier du projet. Tous les regards étaient ainsi tournés vers les présidents de Chermignon, Randogne, Mollens et Montana pour cette première séance d'information sur la fusion qui a attiré la foule. Sur les 500 places de la salle des Martelles à Chermignon, seuls une vingtaine de sièges n'avaient pas trouvé preneur.

Des présidents à l'unisson

Tour à tour, Jean-Claude Savoy, Nicolas Féraud, Stéphane Pont et Claude-Gérard Lamon ont porté la fusion à la tribune. Persuadés de ses bienfaits – contrairement à certaines rumeurs –, ils étaient venus pour convaincre. Fini le conditionnel, place au futur dans les interventions, même si l'idéal d'une fusion à six a parfois refait surface au cours de la soirée. «Ce soir, vous êtes passés aux aveux», a même affirmé un citoyen à l'heure des questions.

Les raisons de cette fusion, les contours de la nouvelle commune, son organisation, les relations intercommunales et ce qui changera ou ne changera pas ont ainsi été explicités en une heure et demie. Le tout avec quelques redondances. En préambule de sa prise de parole, le président de Montana a même fait part d'un rêve: celui de participer aux rendez-vous locaux par-delà les frontières actuelles sans perte d'identité villageoise. Songeant même déjà à une poignée de main avec les autorités fraîchement élues le 1er janvier 2017. Du côté des inconvénients, la présentation s'est concentrée sur une potentielle perte d'identité. Une question d'ordre émotionnel qui aura son importance avec notamment le nom et les armoiries de la future commune qui doivent encore être définis (cf. ci-dessous).

Peu de questions

L'exposé terminé, place aux remarques et questions de l'assemblée. Peu nombreuses au final même si la discussion a

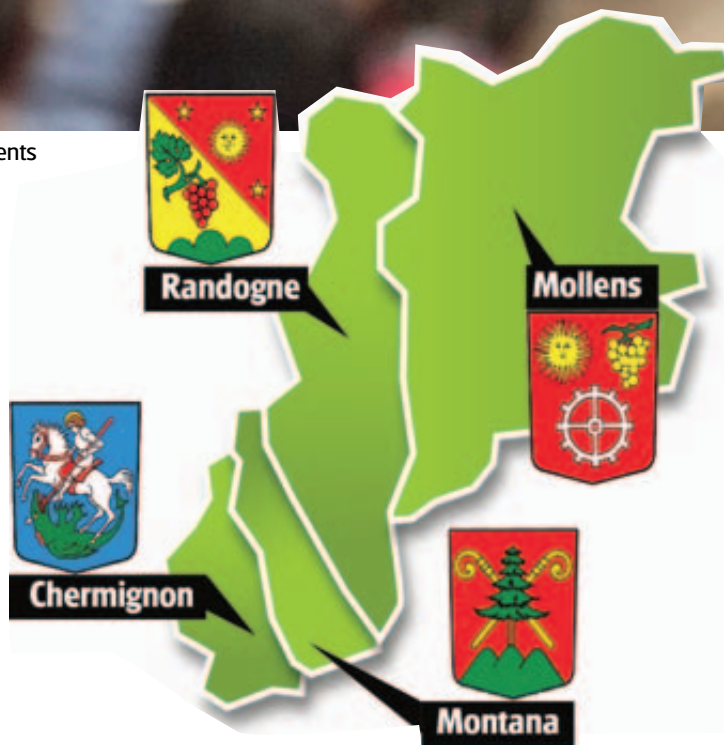


Devant une salle comble, les présidents des quatre communes ont présenté et défendu le projet de fusion.

LOUIS DASSELBORNE

duré plus d'une heure. Ce sont les Chermignonards, locaux de cette première étape, qui ont donné le ton. Sur la quinzaine d'interventions, seules trois sont venues d'habitants des autres communes. A l'applaudimètre, on peut penser qu'une bonne majorité des citoyens présents mercredi soir étaient acquis à la fusion.

Quelques voix dissidentes se sont tout de même élevées. Montrant du doigt les finances de Mollens. Soulevant le poids de la nouvelle entité au sein de cette même ACCM. Autant de points sensibles et d'attentes pour un débat qui se poursuivra durant un peu plus de quatre mois. Au moment de l'apéritif, les présidents étaient ravis de ce premier contact dans une ambiance sereine. Place aux cafés citoyens avec certainement des débats plus engagés. ●



L'AGENDA DE LA FUSION

Huit rencontres avec les citoyens sont d'ores et déjà agendées pour le mois de mars sur le territoire des quatre communes.

5 mars: Ollon, Montana-Village, Randogne

9 mars: Mollens, Chermignon-d'en-Haut, Corin, Bluche

26 mars: au centre scolaire de

Crans-Montana
14 juin: votation sur la fusion

En cas d'acceptation:
Printemps 2016: décision du Grand Conseil

Automne 2016: élections des nouvelles autorités communales

Janvier 2017: entrée en vigueur de la nouvelle commune



COMMENTAIRE

VINCENT FRAGNIÈRE
RÉDACTEUR EN CHEF

Crans-Montana s'impose

Sur le Haut-Plateau, la rumeur aura existé jusqu'à mercredi soir. Sur les quatre présidents de Montana, Randogne, Chermignon et Mollens, trois n'y seraient pas très favorables. Eh bien, les 500 citoyens présents à Chermignon pour la première séance d'information auront au moins compris que cette rumeur n'avait plus lieu d'être. Le constat était unanime à la sortie: chacun dans son style, les présidents se sont montrés... convaincus. A tel point qu'un citoyen a osé leur demander, à l'heure des questions, ce qu'ils feraient en cas de non à la fusion le 14 juin.

En revanche, les quatre exécutifs communaux ont osé commencer le processus d'information aux citoyens sans donner le nom de la future commune. A quatre mois du scrutin, le risque est grand lorsque l'on sait l'importance émotionnelle de cette question. Comme la Confédération a dit non à Noble et Louable Contrée – ce qui en a soulagé plus d'un – le processus du choix a dû repartir de zéro. Mais à écouter les citoyens à l'heure de l'apéritif ou au micro de Canal9, le nom de Crans-Montana s'impose. Même s'il ne va pas plaire à tous les Lensards et si certains membres du comité de pilotage l'ont repoussé.

A six, Crans-Montana se serait imposé comme une évidence. Ne pas le choisir pour une fusion à quatre donnerait raison à ceux qui estiment que celle-ci créerait plus de problèmes que de solutions. Oser miser sur Crans-Montana, c'est parier, à long terme, sur une seule commune pour une station. D'ailleurs, quelle grande station suisse est aujourd'hui encore divisée en plusieurs communes? La difficulté de répondre à cette question démontre à elle seule la pertinence de la démarche.

LES DONNÉES DE LA FUTURE COMMUNE

9 conseillers communaux composeront l'exécutif

1 assemblée primaire sera maintenue

20 millions de francs de marge d'autofinancement

70 millions de francs de recettes de fonctionnement

4 bureaux communaux avec chacun un service particulier et un guichet de proximité

2 bureaux de vote

73 postes à l'administration communale. Les postes de chaque commune seront maintenus.

11 500 habitants, ce qui en fera la sixième commune du canton.

59 km² de surface

LES QUATRE POINTS SOULEVÉS PAR LES CITOYENS

1 LE NOM: QUELLE ALTERNATIVE À CRANS-MONTANA?

Le nom de la future commune n'est toujours pas défini. La décision de la Confédération de ne pas valider le nom de Noble et Louable Contrée a remis sur les rails l'option Crans-Montana. Elle sera encore discutée. Si la présentation s'est passablement arrêtée sur ce point et celui des armoiries, il y a finalement eu très peu de questions au moment de la discussion. Peut-être parce que le choix semble évident pour la majorité des gens présents hier soir. Crans-Montana était en tout cas sur toutes les lèvres ou presque à la sortie de l'assemblée.

Pour rappel, les exécutifs ont hésité à faire ce choix pour deux raisons. Tout d'abord pour une question de promotion de la destination touristique, ensuite parce qu'un tiers de Crans-Montana se trouve sur la commune de Lens. Des discussions devraient avoir lieu avec celle-ci à ce sujet. ●

2 LES FINANCES: PAS TOUS À LA MÊME ENSEIGNE

En parlant de la fusion, beaucoup d'intervenants ont fait allusion au mariage et au fameux panier de la mariée. Une citoyenne de Chermignon a notamment relevé que sa commune ainsi que celles de Randogne et de Montana «apportent un bas de laine substantiel, soit respectivement une fortune de 3250 francs, 2400 francs, et 250 francs par habitant. Alors que Mollens affiche une dette par habitant de 3400 francs.»

Un autre citoyen chermignonard a alors souligné l'apport en terrain de la commune de Mollens en cas de fusion. Un point avancé également en conclusion par le président Stéphane Pont. «Nous avons une dette et on s'en excuse. Mollens apporte cependant dans le panier de la mariée le plus grand territoire et des zones à bâtir ou encore d'importantes ressources en eau. Il faut aussi considérer cela.» ●

3 IDENTITÉ: LA REPRÉSENTATIVITÉ DES COMMUNES

C'est un citoyen de Chermignon-d'en-Bas qui a soulevé la question de la représentativité des anciennes communes au sein du nouveau conseil fort de neuf membres. «Les communes ne seront pas forcément toutes représentées», a indiqué le président de Randogne Nicolas Féraud. «Il n'y a pas de base légale qui permette de le garantir. Les partis devront travailler en ce sens.» Des partis que les présidents rencontreront d'ailleurs bientôt. L'assemblée primaire sera quant à elle maintenue en tout cas dans un premier temps et se fera dans différents lieux de la nouvelle commune. Aussi, dans un souci d'identité villageoise, les Exécutifs ne soutiendront pas la fusion des bourgeoisies. Les bourgeois de chaque commune devront néanmoins se prononcer à la même date que les citoyens pour ou contre une éventuelle fusion bourgeoisiale. ●

4 INTERCOMMUNALITÉ: DU POIDS DANS LES DÉCISIONS?

«La commune fusionnée aura-t-elle moins de force du côté de l'Association des communes de Crans-Montana?» C'est la question qui a été posée par un citoyen de Chermignon. La réponse est venue de son président Jean-Claude Savoy. «L'assemblée des délégués est composée de 45 membres dont 30 pour nos quatre communes contre quinze pour Lens et Icogne. Cet équilibre devra être revu grâce à un travail subtil à entreprendre avec ces deux communes.» Reste que tous les contrats et les collaborations intercommunales seront repris. «Est-ce que la représentation des communes au sein du conseil d'administration des remontées mécaniques de Crans-Montana (CMA SA) pourrait augmenter avec la fusion?» a lancé un autre citoyen de la commune. Pas de changement en vue de ce côté-là selon les présidents. ●